Un mémoire de maîtrise sur le Secours catholique

02 mars 2014
Print

Scauflaire, diacre permanent, a intitulé son mémoire de canonique en théologie : "Les institutions caritatives ques dans l'espace public : l'exemple du Secours que".

Argument du mémoire, et mémoire entier en téléchargement.

Argument du mémoire par Patrick Scauflaire

Les institutions caritatives catholiques font face en France à un double questionnement. D'une part, comme les autres institutions, leurs missions et leurs modes d'actions sont largement mis en cause par l'évolution de notre société. D'autre part, dans le même temps, leur caractère propre pose problème, alors que l'action publique prend à sa charge une grande partie de la mission de solidarité, et qu'une part croissante des membres actifs de ces institutions ne se reconnaissent plus comme catholiques.

On peut ainsi imaginer qu'entre une dilution des valeurs d'appartenance de leurs membres et l'attelage toujours plus fort aux exigences de l'État, on assiste à un alignement croissant entre les institutions caritatives catholiques et les autres organisations, publiques ou privées, travaillant dans le champ de la solidarité. Toutes, catholiques ou non, au service d'une justice sociale promue par l'État. La dimension sociale de charité serait ainsi gommée, seule la dimension personnelle étant conservée, au titre d'une vertu respectable, certes, mais individuelle.

Dans ce mémoire présenté pour l'obtention de la licence canonique de théologie à l'Institut Catholique de Paris, j'analyse ce phénomène de remise en cause des institutions caritatives catholiques. En m'appuyant sur les ouvrages de François Dubet, *Le déclin de l'institution* [1], et de Danièle Hervieu Léger, *Catholicisme, la fin d'un monde* [2], je souligne sur base de l'expérience du Secours catholique, un caractère de « double peine » frappant les institutions catholiques dans leur dimension d'institution comme dans leur dimension confessionnelle. L'analyse met en évidence le risque d'une double impasse : repli des institutions sur une stricte identité catholique, ou dilution de l'action dans une action de solidarité où la référence chrétienne ne serait plus qu'historique.

Or, dans le même temps, Benoit XVI a insisté avec force sur la dimension de charité dans la mission de l'Église, et comme vertu pour le monde, notamment dans les encycliques *Deus caritas est* et *Caritas in veritate*.

Ces encycliques soulignent deux caractéristiques de la charité, insuffisamment prises en compte dans les analyses de François Dubet et Danièle Hervieu Leger : un lien particulier entre vérité et charité : la charité se donne à voir dans ses pratiques, et le caractère dynamique du « cœur qui voit ». « Ce cœur voit où l'amour est nécessaire, et il agit en conséquence » (*Deus Caritas Est*, n° 31). La prise en compte sérieuse de ces deux dimensions permet de tracer une voie pour les institutions de charité, si elles veulent rester fidèles à leur mission dans le monde, et si elles souhaitent que leur action reste lisible pour ceux qui la portent, ceux qui en bénéficient, comme pour les sociétés qui les accueillent.

Cette troisième voie consiste en un projet commun fondé sur des pratiques qui renvoient à une vision de tout homme comme porteur de dignité, de relation, d'engagement, qui relient tous les acteurs de l'institution. Et se dessine pour tous, « aidants » et « aidés » un chemin de croissance possible, qui leur permet de découvrir progressivement la richesse du projet, et aussi de le relire à la lumière de leurs pratiques, de vérifier que celles-ci permettent effectivement à chacun de vivre des expériences de reconnaissance, de communion et de don.

La vertu de charité, si elle anime réellement ce projet commun, si elle est vraiment au cœur de ce projet n'est pas seulement une vertu fondatrice, mais une vertu visée, toujours à ré-accueillir et à réactiver. Elle permet de ne jamais se satisfaire de ce qui est porté ici et maintenant, mais l'invite à aller au-delà, à sortir des sentiers battus, à l'image du bon berger ou du père du fils prodigue des paraboles de la miséricorde (Lc 15), ou encore du bon samaritain (Lc 10). Elle joue ainsi un double rôle : elle anime l'action des institutions caritatives, le pouvoir d'agir commun de leurs acteurs, et en même temps elle en est l'instance critique qui les amène à ne pas se satisfaire de solutions toujours imparfaites et à les remettre en question, à la lumière de l'exemple de la charité du Christ. Vertu infuse, force de Dieu, elle manifeste dans la vie des institutions la tension entre le « déjà là » des pratiques portées et des personnes secourues, et le « pas encore » de l'amour passionné du Père.

C'est à ce prix que la charité permet de lutter réellement contre les forces de déclin, les forces de mort des institutions caritatives, qu'elle réinterroge les pauvretés vers lesquelles elles doivent porter leur action, qu'elle combat la tendance à la dérive organisationnelle, qu'elle leur permet d'être dans le monde, non pas obnubilées par leur pouvoir d'agir, mais instances qui manifestent la valeur de tout homme.

Différents exemples présentés dans le mémoire montrent que le Secours catholique est engagé sur cette voie. Figure sociale de la charité, il peut ainsi « faire rayonner la charité », comme l'indique l'article 1 de ses statuts [3], en mettant en œuvre des pratiques significatives, fondées sur l'ouverture à tous, la gratuité et la fraternité. Il dessine de cette façon un style particulier, une présence de l'Église au monde qui ne passe pas d'abord, qui ne passe pas surtout par la prédication, par l'instruction, mais bien plutôt par la mise en évidence d'une manière de faire route avec tous.

Notes:

[1] DUBET François, Le déclin de l'institution, Paris, Seuil, 2002

[2] HERVIEU LEGER Danièle, Catholicisme, la fin d'un monde, Paris, Bayard, 2003.

[3] Voir www.secours-catholique.org/nous-connaitre/notre-mission/nos-fondements,005.html (site internet du Secours catholique).

titre documents joints

- Scauflaire_memoire_theologie.pdf

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/les-chaires/paris-icp/un-memoire-de-maitrise-sur-le-secours-catholique